

Centre d'Information et d'Orientation

3, rue de Sévigné
49400 Saumur

☎ : 02.41.51.02.30

☎ : 02.41.51.13.07

cio.saumur@ac-nantes.fr

<http://cio49.ac-nantes.fr/>

Ouvert

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Vacances scolaires

de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) de Saumur est un service public de l'Éducation nationale, **gratuit et ouvert à tous**: élèves de l'enseignement public ou de l'enseignement privé, étudiants, jeunes en recherche d'emploi ou de formation, parents d'élèves, professeurs, entreprises, chefs d'établissement, adultes en reconversion.

Spécialistes de l'information scolaire et professionnelle, du conseil en orientation tout au long de la vie et de l'insertion sociale et professionnelle, les conseillers d'orientation-psychologues délivrent des prestations individuelles et collectives en CIO ou en établissement scolaire. Ils sont soumis au Code de déontologie des psychologues(2012).

Les prestations du CIO :

- ▶ entretiens approfondis d'orientation ;
- ▶ examens psychologiques ;
- ▶ entretiens de situation et d'orientation des jeunes en insertion ;
- ▶ bilans d'accueil de jeunes primo-arrivants allophones ;
- ▶ ateliers d'orientation ;
- ▶ consultations documentaires ;
- ▶ séances collectives d'information ;
- ▶ séquences psychopédagogiques ;
- ▶ conseils techniques aux établissements ;
- ▶ **Questionnaires d'intérêts**

- ▶ participation aux conseils de classe, aux cellules de veille des établissements, aux commissions d'affectation et d'appel ;
- ▶ co-pilotage des bassins d'éducation et de formation ;
- ▶ pilotage des plates-formes de suivi et d'appui des décrocheurs ;
- ▶ participation à la conception et à l'organisation de nombreux forums : Forum formations professions (Angers), forum Avenirs (Saumur), Olympiades des métiers ...

1. Une documentation en libre accès

Le Centre d'Information et d'Orientation met à votre disposition une documentation sur les métiers, les études générales, technologiques et professionnelles, l'enseignement supérieur, la formation continue, ...

Vous pouvez consulter les publications écrites de l'ONISEP (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions), des productions multimédia, des bases de données, la documentation fournie par les universités, I.U.T., Grandes Écoles, Écoles spécialisées, Lycées, les fiches du C.I.D.J, des revues ...

2. Un conseil personnalisé

Les Conseillers d'Orientation-Psychologues vous apportent information, aide et conseil personnalisé pour votre orientation scolaire et professionnelle ; ils peuvent aussi être consultés lorsque se présentent des difficultés particulières dans la scolarité et la formation. Vous pouvez les rencontrer, sans rendez-vous, tous les jours.

3. Un entretien sur rendez-vous

Les conseillers exercent une partie de leur activité dans les établissements scolaires. Ils y organisent des séances d'information pour les élèves, des activités spécifiques d'aide à l'élaboration du projet personnel, participent aux conseils de classe (principalement aux niveaux 3^{ème} et 2^{nde}) et contribuent ainsi à la préparation des choix d'orientation. En relation avec les enseignants, les documentalistes, les conseillers principaux d'éducation, le personnel médico-social et les chefs d'établissement, ils ont un rôle particulier dans le dialogue qui doit s'établir entre l'équipe éducative et les familles.